

INFINITY

1 / LIVRAISON DU MATÉRIEL (Présence requise)

Consiste à livrer le matériel de la piscine à l'aide d'un transpalette standard.

- Le versement requis préalablement à la livraison doit avoir été effectué selon les modalités au contrat.
- Le matériel sera déposé dans l'entrée ou le garage si le sol permet l'accès.
- Le matériel ne doit pas être déposé dans la voie d'accès des équipes.

2 / PRÉPARATION DU TERRAIN

Consiste à retirer la tourbe de l'emplacement de la piscine et préparer la surface avec de la pierre.

- Le versement requis préalablement à la préparation du terrain doit avoir été effectué selon les modalités au contrat.

3 / STRUCTURE

Consiste à assembler et niveler la structure de la piscine.

- Le matériel de structure doit être accessible
- **ONTARIO : Suivre la procédure de mise-à-la-terre qui doit être effectuée par un électricien certifié (voir devis de construction)**

4 / COULÉE DU BÉTON

Consiste à remplir la structure, le fond et la dalle de béton.

- Un boyau d'arrosage doit être accessible.

5 / DÉCOFFRAGE

Consiste en une équipe qui revient sur place quelques jours après le coulage du béton, pour procéder au décoffrage (retrait des formes).

6 / COURONNEMENT (Si au contrat)

Consiste à installer le couronnement du rebord de la piscine.

- Une inspection visuelle sera faite par un chargé de projet de pavé avant l'installation.
- Le matériel sera apporté par les installateurs lors du rendez-vous.

7 / PIERRE DÉCORATIVE (Si au contrat)

Consiste à installer le revêtement de pierre décorative sur le mur extérieur de la piscine.

- Le matériel sera emporté par les installateurs lors du rendez-vous.

8 / TOILE/MEMBRANE ET PLOMBERIE

(Présence requise)

Consiste à installer la toile de fond, installer le système de filtration et commencer à remplir la piscine.

- La clôture temporaire doit être accessible en quantité suffisante pour entièrement sécuriser l'enceinte de la piscine et les trottoirs.
- Un boyau d'arrosage et une extension électrique doivent être accessibles.
- **IMPORTANT : Le client doit arrêter le remplissage et l'aspirateur seulement lorsque l'eau a atteint le dessus de la deuxième marche d'escalier (environ 18 pouces d'eau dans la partie peu profonde).**
- Une équipe passera dans les jours suivants pour récupérer l'aspirateur.

9 / ÉLECTRICITÉ

Suite à la plomberie le client doit prendre rendez-vous avec son électricien pour le branchement électrique et la mise à la terre de la piscine.

- Si les services d'un électricien mandaté par Trévi sont prévus au contrat, vous serez contacté pour le rendez-vous.

10 / MISE EN MARCHÉ (Présence requise)

Consiste à mettre en marche la piscine et à offrir des explications sur le fonctionnement du système de filtration.

- Les installations électriques doivent être complétées avant cette étape.
- Le niveau d'eau dans la piscine doit être environ au $\frac{3}{4}$ de la façade de l'écumoire.

Un délai supplémentaire est possible pour l'Ontario, en lien avec la réglementation et les vérifications requises dans cette province.

À noter que ce document est à titre informatif. L'ordre des étapes peut être modifié selon les conditions climatiques et la disponibilité des équipes.

Pour plus de détails, veuillez-vous référer à votre **devis de construction** disponible dans votre espace client au trevi.ca

INFINITY

1 / DELIVERY OF MATERIALS (Presence required)

Consists to deliver the pool materials with the help of a manual pallet jack.

- The payment due preceding the delivery must be made in accordance with the terms of the contract.
- Depending on the ground conditions, the material is placed in the driveway or the garage. The pallet jack cannot transport on soft surfaces.
- It is important that the material not be in the teams access to the yard.

2 / SITE PREPARATION

Consists of removing a layer of grass and some soil and leveling the surface with stone.

- The payment due preceding the site preparation must be made in accordance with the terms of the contract.
- The location of the pool must be cleared of all obstacles.

3 / STRUCTURE

Consists to assemble and level the pool's structure.

- The required materials must be accessible
- **ONTARIO : Follow the procedure concerning the bonding of the pool made by a certified electrician. (Refer to work description document)**

4 / CONCRETE IN STRUCTURE AND FLOOR

Consists to pour concrete in the structure, the floor and the equipment slab.

- A functional garden hose must be accessible.

5 / REMOVING FORMWORK

Consist of a team that comes back in the days following the pouring, to remove formwork.

6 / BULLNOSE (If included on contract)

Consists of installing the paver bullnose on the top of the pool structure.

- Before beginning this step, you will be contacted by a bullnose and paver project manager for a visual inspection.
- The team will bring the materials on the day of the installation.

7 / DECORATIVE STONE (If included on contract)

Consists of installing the decorative stone on the outside surface of the pool.

- The team will bring the materials on the day of the installation.

8 / LINER/MEMBRANE AND PLUMBING

(Presence required)

Consists of installing the liner, the filtration equipment and starting to fill the pool.

The payment due for the liner step is required.

- Enough temporary fencing and posts to adequately surround the entire pool and sidewalks must be accessible to the team.
- A functional garden hose and electrical outlet with extension cord must be accessible.
- **IMPORTANT: The customer must turn off the water and the blower once the level of water has reached the top of the second step (approx. 18 inches of water in the shallow end).**
- A team will come back in the following days to remove the blower.

9/ ELECTRICITY

Following the plumbing, the customer must contact an electrician to plug the equipment and ground the pool.

- If the services of an electrician mandated by Trevi are included in your contract, you will be contacted for the appointment.

10 / START-UP (Presence required)

Consists of starting up the pool and explaining the functioning of the pool and its equipment.

- The electrical work must be done and functional before this step.
- The water level in the pool must be $\frac{3}{4}$ up the face of the skimmer.

An additional delay is possible for Ontario, due to the regulations and verifications required in this province.

Please note that this document is an estimate of the steps. The order of these steps can vary due to weather and other factors beyond our control.

For more details, please refer to your **Work Description document** available in your customer access at trevi.ca

